



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2016

L'an deux mil seize, le dix juin, à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

### **•Personnes présentes :**

MM. Martine SOREL, Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Sylvie LEFRANCOIS, Jean SUZÉ, Stéphane FRANCON, Jean-Joël GIL

**•Personnes excusées :** Guy FOURNIER, Céline ASBROUCQ, Brice GRELLIER, Marie-Thérèse HERBINIER

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean SUZÉ

### **Délibération : nouvel emprunt pour refinancement de la dette emprunt TRASERR**

Madame le Maire demande l'autorisation de contracter un nouvel emprunt pour le refinancement de la dette Crédit Agricole emprunt TRASERR sous forme d'un prêt à moyen terme amortissable, d'un montant global maximum en principal de 48 508.52 euros, représentant le refinancement du prêt n°601 512 12 318 pour un montant en capital restant dû de 47 578.36 euros et d'une indemnité de remboursement anticipé de 930.16 euros à la date du 26/06/2016.

Le Conseil autorise Madame le Maire à contracter un nouvel emprunt pour le refinancement de la dette Crédit Agricole prêt n°601 512 12 318

### **Délibération Modificative BP 2016**

Ce point est reporté au prochain conseil du 08 juillet

### **Délibération Participation communale cartes de transport scolaire TIM BUS 2016-2017**

Madame le Maire fait lecture des nouveaux tarifs des cartes de transport scolaire envoyés par Tim Bus pour les collégiens et les lycéens, le Conseil municipal après en avoir débattu vote une participation communale comme suit :

	TARIFS 2016-2017	Participation communale	Reste à la charge des familles
Carte collégiens et lycéens jusqu'à 18 ans (CSB)	114 euros	42 euros	71 euros
Carte collégiens suivant un parcours scolaire particulier Imagin'r toutes zones	174.90 euros	47 euros	127.90 euros
Carte Imagine'r toutes zones pour les lycéens jusqu'à la terminale et apprentis	341.90 euros	91 euros	250.90 euros

### **Questions diverses**

Il n'y pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.